

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 septembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membres absents excusés : (5)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), Mme CHATILLON, Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU)

Date de convocation : 22 septembre 2008

Délibération n° : 75-2008

Objet : Décision modificative n°1 – exercice 2008

Dans le cadre de l'exécution du budget 2008, il est nécessaire de procéder aux ajustements des crédits présentés dans les tableaux ci-après au niveau du budget principal et des budgets annexes :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Fonction	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Fonction	Montant
011	6188	02	- 82 250 €	Autres frais divers				
				Rémunération principale – Personnel titulaire	012	64111	5231	40 000 €
				Cotisations aux caisses de retraite	012	6453	02	40 000 €
				Titres annulés (sur exercices antérieurs)	67	673	5234	2 250 €

Dépenses - Section investissement

21	2188	02	- 2 000 €	Autres immobilisation corporelles					
				Prêts		27	274	5234	2 000 €

BUDGET ANNEXE LES BEGONIAS

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6411	- 22 000 €	Rémunérations du personnel non médical – Personnel titulaire et stagiaire			
			Fournitures médicales	011	6066	22 000 €

BUDGET ANNEXE LES MARGUERITES

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6411	- 4 100 €	Rémunérations du personnel non médical – Personnel titulaire et stagiaire			
			Locations	016	613	4 100 €
012	6413	- 18 000 €	Rémunérations du personnel non médical – Personnel non titulaire sur emplois permanents			
			Fournitures médicales	011	6066	18 000 €

BUDGET ANNEXE LE PORT DU CANAL

Dépenses - Section de fonctionnement

Chapitre	Nature	Montant	Libellé nature	Chapitre	Nature	Montant
012	6411	- 20 000 €	Rémunérations du personnel non médical – Personnel titulaire et stagiaire			
			Fournitures médicales	011	6066	20 000 €
012	6415	- 4 500 €	Personnel non médical de remplacement			
			Fournitures non stockées	011	6062	4 500 €

Aussi, après la présentation du budget principal et des budgets annexes le Conseil d'Administration :

- donne acte de présentation de la décision modificative n°1 pour l'exercice 2008,
- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du trésorier principal relatives aux résultats de l'exercice, et aux différents comptes,
- arrête les résultats définitifs énoncés ci-dessus et approuve la décision modificative n°1 pour l'exercice 2008.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 NOV. 2008



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 27 SEP. 2008